

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### UN CHAMPION DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS PILOTERA LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

**Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2007** - L'agence économique de la région annonce aujourd'hui la nomination de M. Michel Paré à la tête du secteur de l'Industrie manufacturière.

« C'est avec grand plaisir que nous accueillons aujourd'hui M. Paré. » a déclaré Paul-Arthur Huot, président-directeur général de PÔLE. « Il cumule non seulement de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la construction, mais compte à son actif plusieurs réalisations impressionnantes et une grande connaissance du milieu. Alors que le créneau du Bâtiment vert et intelligent est en pleine expansion dans la ZONE, la crédibilité et l'expertise de Michel Paré seront des atouts précieux pour continuer la percée de ce grand marché du futur. »

Actuellement membre patronal de la Commission des lésions professionnelles, M. Paré a auparavant fait carrière dans le monde patronal de l'industrie de la construction comme directeur général et vice-président exécutif, puis vice-président aux affaires politiques de l'Association de la construction du Québec (ACQ).

De même, on peut compter parmi ses nombreuses réalisations la mise sur pied de l'ACQ, l'obtention du mandat des relations du travail, qui a permis de développer une gamme de services et produits en matière de relations de travail, de santé et sécurité, de formation et de services juridiques ainsi que l'introduction du principe de la négociation raisonnée dans le secteur de la construction. Il a également participé à la création de la Garantie Qualité Habitation et dans le domaine du commerce électronique, à la mise sur pied des salles de plans virtuels.

« Mon principal défi chez PÔLE consistera à accélérer le développement des marchés pour le Bâtiment vert et intelligent » a précisé M. Paré. « Je compte bien mettre mon expérience en organisation et planification de missions commerciales au service de la région afin de faire connaître les possibilités exceptionnelles de la ZONE et atteindre son plein potentiel. »

Michel Paré est avocat et détient un baccalauréat en Science politique.

Rappelons que PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a pour mission de catalyser les efforts de développement économique dans des secteurs d'activité ciblés afin que la ZONE économique atteigne une position compétitive sur la scène internationale et, ainsi, en accroître la richesse collective. PÔLE a aussi vu reconnaître ses efforts en accédant au « Top Canadian Groups », un club sélect des dix organisations de développement économique les plus performantes au Canada selon le Site Selection Magazine en septembre 2007.

-30-

Source : Isabelle Pelletier  
Directrice Communications et Affaires publiques  
(418) 932-0216

